

*Si vous êtes convaincu de nos
compétences, contactez nos
assistantes sociales :*

***Madame PETIT P.
064/43.16.29.***

***Madame DOUMONT M.P.
064/43.16.27.***

***De 8 heures à 12 heures
Et
De 12 heures 30 à 16 heures 30***

Centre Public d'Action Sociale



Centre Public d'Action Sociale Morlanwelz

*Place Albert Ier, 13
714 MORLANWELZ
Tel : 064/43.16.20
FAX : 064/43.16.50*

Besoin d'aide ?

Une porte vous est ouverte !

Faites appel à nos services de

***Maintien
à
domicile.***

*Dans la vie tout n'est pas toujours facile,
Personne ne devrait jamais se retrouver
seul face à
ses problèmes .*

*Voilà pourquoi il existe dans chaque Com-
mune un
Centre Public d'Action Sociale dont la
porte est
ouverte à tous.*

Le service d'aides familiales

*Le travail de l'aide familiale est dans cer-
tains cas une aide au maintien à domicile
pour éviter
le placement.*

Que vous soyez :

- *personne âgée*
- *personne handicapée*
- *personne souffrante (maladie,
grossesse difficile,...)*
- *Famille en difficulté pour raisons
sociales ou médicales*
- *Famille nombreuse*
- *Isolé*
- *.....*

**Vous pouvez bénéficier d'une aide
aux MULTIPLES FACETTES**

*L'aide familiale est une personne ayant sui-
vi une formation reconnue, sanctionnée par
un diplôme.*

*Elle bénéficie, en outre, de cours de perfec-
tionnement tout au long de sa carrière.*

*Elle est soumise à un règlement qui inclut le
secret professionnel.*

***L'aide familiale fait partie d'une équipe et
est
qualifiée pour :***

- *vous écouter*
- *vous soutenir dans les moments diffi-
ciles*
- *vous aider dans vos tâches ménagè-
res (repas, repassage, nettoyage,
courses,...)*
- *vous assister dans certaines tâches
administratives*
- *vous soulager dans l'éducation des
enfants (transport à l'école, devoirs,
soins aux enfants en bas âge, ...)*
- *vous accompagner dans votre foyer
pour le bien être au quotidien*
- *.....*

Il existe également

Un service de repas chauds à domicile

*Ce service assure la distribution quoti-
dienne, week-end compris, de vos repas.*

*Ces derniers sont variés, équilibrés et
élaborés par une diététicienne.*

*Les régimes alimentaires sont respectés
moyennant la délivrance d'un certificat
médical.*

*La prise des médicaments peut également
être surveillée par l'aide familiale qui
dépose votre plat.*

*En conclusion, le service des repas
chauds est complémentaire au service
d'aides familiales dans le cadre du main-
tien à domicile.*